

À l'appel de la FSU et du SNES, les personnels enseignants, territoriaux et administratifs



GRÈVE NATIONALE

mardi 3 février 2015 Manifestation 14h00 Luxembourg (RER)- Sévres Babylone

Pour un vrai service d'Éducation Mobilisons-nous!

Pour nos rémunérations :

→ Pour la revalorisation et le rattrapage des salaires pour tous les personnels.

Pour nos métiers :

Entre 2011 et 2014, notre académie a perdu 511 postes de titulaires dans le second degré... Or, pendant ce temps, le rectorat a embauché 880 contractuels supplémentaires.

- → Pour augmenter le nombre de recrutements dans l'académie de Créteil et la titularisation massive des contractuels.
- → Pour une formation initiale à l'ESPE avec des moyens bien supérieurs à ceux mis en place cette année.

Pour nos conditions de travail:

- → Pour un élargissement de la carte de l'Education Prioritaire et la défense des REP rurales.
- → Pour le respect des seuils, pour réduire le nombre d'élèves par classe, pour les dédoublements et contre les effectifs pléthoriques
- → Contre les pressions managériales, la multiplication des réunions et contre le pouvoir du chef d'établissement renforcé par le nouveau décret sur l'indemnisation des missions particulières (IMP).
- → Pour une augmentation de la DHG en relation avec la hausse des effectifs en collège et en lycée à la rentrée 2015 (+ 5233 élèves).



GRÈVE NATIONALE

mardi 3 février 2015



Manifestation à 14h00

Luxembourg (RER) - Sèvres Babylone

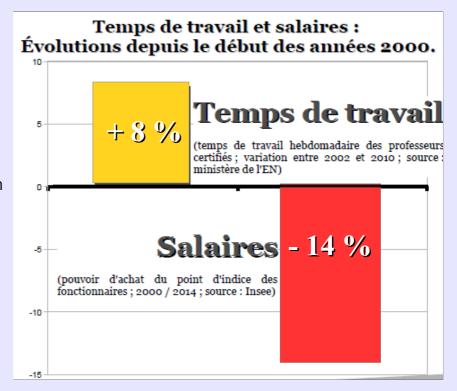


Pour une hausse des salaires

Si les **recteurs** ont désormais une **prime annuelle de 37 140 €**! soit le salaire annuel d'un certifié au plus haut échelon, nous - les enseignants , CPE, CoPsy - avons perdu environ 2 mois de salaire par an depuis l'an 2000.

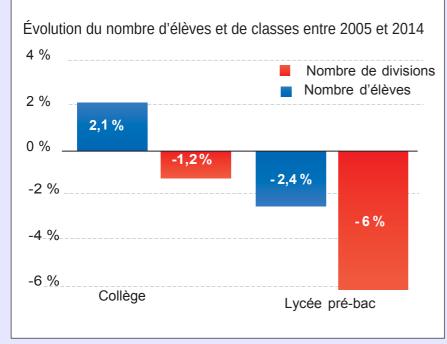
Le salaire de début de carrière est de 1,1 fois le SMIC alors que le prix des loyers en région parisienne est très élevé. Le SNES revendique une indemnité de logement réévaluée (au moins 300 €).

La France est un des trois pays de l'OCDE où le salaire des enseignants a reculé en valeur réelle entre 2000 et 2012.





Pour l'amélioration des conditions de travail



La difficulté, le décrochage scolaire souvent lié au décrochage social, doivent imposer à l'Etat de répondre à la nécessité d'amplifier les dispositifs d'Education Prioritaire et d'augmenter les dotations des établissements pour ouvrir les classes et ainsi permettre à tous, élèves et enseignants, de meilleures conditions de travail et la réussite d'un plus grand nombre.

Le nombre total d'élèves a diminué de 0,56 % depuis 2005 mais le nombre de classes, lui, a baissé de 3,13 %. Il s'ensuit une dégradation générale des taux d'encadrement!

Pour la revalorisation des salaires, les conditions de travail et nos métiers. Tous en grève le 3 février.